



Le 17 juin 2025

**PAR COURRIEL**

**Accès à l'information**  
Édifice Jean-Lesage  
21<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
[Responsable.Acces@hydroquebec.com](mailto:Responsable.Acces@hydroquebec.com)

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0222**

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 12 mai 2025 et indiquant :

« [...] je souhaite obtenir des informations à jour concernant l'état de cinq centrales hydroélectriques situées en Outaouais.

Plus précisément, je sollicite les renseignements suivants pour chacune des installations ci-dessous :

- L'état actuel de fonctionnement ;
- Les conditions d'entretien et les travaux réalisés ou prévus ;
- Les investissements nécessaires à leur maintien ou à leur amélioration ;
- La durée de vie estimée restante ;
- Le dernier rapport d'inspection ou d'évaluation effectué pour chaque centrale.

Les centrales visées sont :

- Centrale des Rapides-Farmer
- Centrale de Paugan
- Centrale de Chelsea
- Centrale de Bryson
- Centrale de Carillon. »

(Transcription intégrale)

Tout d'abord, nous souhaitons vous informer qu'Hydro-Québec réalise chaque année des travaux de maintenance sur ses équipements de production. Chaque centrale regroupe un très grand nombre d'actifs pour lesquels des diagnostics annuels sont réalisés. Les écarts de performance identifiés déclenchent d'autres interventions en maintenance ou en projets, selon les besoins. L'ensemble de ces gestes est encadré dans une stratégie de gestion des actifs qui inclue aussi les projets d'investissement lorsque certains équipements atteignent la fin de leur vie utile. L'objectif est d'assurer le bon fonctionnement des actifs en opération et d'assurer le service attendu. Les infrastructures et les barrages font également l'objet d'entretiens et de suivis rigoureux, conformément à la *Loi sur la sécurité des barrages*.

Notons au passage que le Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec prévoit des investissements majeurs au niveau des actifs de distribution, de transport et de production, afin notamment d'améliorer la qualité de service, augmenter la production d'électricité, et avoir toute l'énergie dont nous avons besoin pour répondre aux besoins grandissants du Québec.

Dans la région de l'Outaouais, plusieurs centrales font actuellement l'objet d'investissements majeurs et de mises à niveau au bon maintien de leur performance.

Concernant le premier point de votre demande, nous vous confirmons que les cinq centrales visées sont en opération et qu'elles répondent au service attendu.

Concernant les autres points de votre demande, vous trouverez ci-après les centrales faisant l'objet de travaux d'investissements :

- Centrale des Rapides-Farmer : des travaux d'avant-projet sur la crête déversante sont en cours ;
- Centrale de Bryson : les projets de réfection de 3 turbines et de réfection de la crête déversante sont en cours ;
- Centrale de Carillon : le projet de réfection de 6 turbines est en cours.

Pour en connaître davantage sur le projet de réfection de la centrale de Carillon, nous vous invitons à consulter le site web dédié et accessible à l'adresse suivante :

<https://www.hydroquebec.com/projets/carillon/>

Toutefois, considérant la nature des renseignements demandés, notamment sur l'état de nos équipements, nous ne pouvons vous fournir plus de détails. En effet, les documents visés sont constitués en substance d'avis, d'analyses, de recommandations, ainsi que de renseignements dont la communication comporterait des enjeux commerciaux ou de sécurité et qui sont traités de manière confidentielle. De plus, la production de certains renseignements visés nécessiterait des travaux d'extraction, de calcul et de compilation de données. Suivant les articles 14, 15, 21, 22, 28.1, 29, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous ne pouvons accéder entièrement à votre demande.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

Stéphanie Assouline  
Vice-présidente – Affaires corporatives, juridiques et réglementaires  
et cheffe de la gouvernance (par intérim)

p. j.